

DANONE COMMUNITIES (S1, S2, S3)

■ QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Sicav Danone Communities est un placement qui vous permet de concilier épargne financière et impact social. Elle offre une réponse adaptée au profil de chaque investisseur en proposant trois compartiments et horizons de placement différents. Chaque compartiment est investi à minima pour 10 % dans des projets d'entrepreneuriat social à travers le monde.

■ POURQUOI SOUSCRIRE ?

- Avec Danone Communities, vous investissez dans un placement innovant d'entrepreneuriat social : il finance des projets favorisant le recul de la pauvreté ainsi que l'accès à l'eau et à l'alimentation principalement dans les pays en développement.
- Danone Communities vous propose trois compartiments avec trois horizons de placement distincts :
 - ➔ **Danone Communities Investissement Responsable S1** a un horizon de placement recommandé de 6 mois. Il est principalement investi sur le marché monétaire de la zone euro et pour 10 % dans des entreprises à caractère social.
 - ➔ **Danone Communities Investissement Responsable S2** a un horizon de placement recommandé de 3 ans. Il est principalement investi sur les marchés monétaires et obligataires de la zone euro et pour 10 % dans des entreprises à caractère social.
 - ➔ **Danone Communities Investissement Responsable S3** a un horizon de placement recommandé de 5 ans. Il est investi sur les marchés monétaires et obligataires de la zone euro et sur les marchés actions internationaux avec une flexibilité de 0 à 30 % en actions et de 60 % à 100 % en obligations. 10 % de l'actif est investi dans des entreprises à caractère social.

■ COMMENT ÇA MARCHE ?

- Vous pouvez souscrire à un compartiment de la Sicav Danone Communities en agence auprès de votre conseiller LCL ou sur LCL.fr.
- Vous achetez le nombre de parts correspondant au montant que vous souhaitez placer dans votre compte titres ou votre assurance vie.
- Vous pouvez revendre vos parts à tout moment. Toutefois, la durée minimale de placement recommandée est de 6 mois à 5 ans (en fonction du compartiment) le potentiel des marchés financiers s'appréciant généralement sur un horizon de moyen à long terme.
- Vous pouvez suivre votre investissement mois après mois et avoir un détail précis de la gestion sur le site sicavetfcp.lcl.fr ou en vous adressant à votre conseiller LCL.

RISQUES

L'attention du porteur est attirée sur les risques évoqués dans la documentation juridique (DICI). Comme tout investissement sur les marchés d'obligations et/ou d'actions, les compartiments de ce fonds comportent un risque inhérent à ces types de placements. Ces compartiments n'offrent ni promesse de performance, ni protection, ni garantie de la valeur liquidative. L'investisseur s'expose donc à un risque de perte en capital.

Concilier épargne financière et impact social

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Qu'est ce que l'entrepreneuriat social ?

L'entrepreneuriat est « une structure d'entrepreneuriat social (social Business) qui est conçue et fonctionne comme une entreprise classique : elle a des produits, des services, des clients, des marchés, des charges et des recettes. Mais le principe de maximisation du profit est remplacé par celui de bénéfice social », selon Muhammad Yunus, économiste et entrepreneur bangladais, fondateur de la première institution de microcrédit et Prix Nobel de la Paix en 2006

Quels sont les projets financés ?

La Sicav finance actuellement 8 projets dans le monde, répartis autour de deux thématiques : l'accès à l'eau et à une alimentation saine. Ils financent des entreprises locales, avec un modèle économique pérenne, répliquable, tourné vers des objectifs sociaux. L'impact sociétal des projets se mesure au travers d'indicateurs tels que la contribution à la santé publique, le recul de la malnutrition, la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois mais aussi par des indicateurs qui prennent en compte les impacts environnementaux.

Ai-je le droit de changer d'avis ?

Non, ce fonds n'est pas éligible au droit de changer d'avis du Contrat de reconnaissance.

DANONE COMMUNITIES (S1, S2, S3)

... / ...

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

	Compartiments		
	S1	S2	S3
Code ISIN	FR0010439943	FR0010440164	FR0010440156
Date de création	29/06/2007		
Nature juridique	SICAV		
Devise	Euro		
Distribution de revenus	Oui/Non sur décision de la société de gestion		
Valorisation	Quotidienne		
Classification AMF	Obligations et autres titres de créance libellés en euro		Diversifié
Durée minimale de placement recommandée	6 mois	3 ans	5 ans
Indicateur de risque ⁽¹⁾ (SRRRI)	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7
Frais courants prélevés ⁽²⁾ en % de l'actif net moyen	0,51 %	0,77 %	0,88 %
Droits d'entrée maximum	Néant	1,00 %	1,00 %
Droits de sortie maximum ⁽³⁾	0,50 %	0,50 %	0,50 %

Société de gestion :
Amundi Asset Management

Versements réguliers :
à partir de 30 € par mois

Disponible dans :
Compte titres et assurance vie

• **Compte titres :**
- **Droits d'entrée :** 1 % max
(en fonction du compartiment)

- **Frais de tenue de compte :**
22,25 € l'an net par compte,
susceptible d'évolution

• **Assurance vie**
- **Souscription minimale initiale :**
montant minimum de
versement ou d'arbitrage
applicable à chaque contrat
d'assurance vie.

- **Droits d'entrée :** les frais sur
versement ou arbitrage sont
ceux applicables aux contrats
d'assurance vie dans lesquels
l'opération est réalisée.

- Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) Danone Communities est disponible en agence et/ou sur le site sicavetfcp.lcl.fr, et doit être remis à l'investisseur avant toute souscription.

Document en vigueur au 30/12/2016, susceptible de variations, est produit à titre d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription, une recommandation ou un conseil en investissement. Il ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Ce document peut faire l'objet de modifications sans préavis. Du fait de leur simplification, les informations données dans ce document sont inévitablement partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle. Elles sont indiquées en complément d'informations réglementaires et notamment de la documentation juridique disponible en agence, sur le site sicavetfcp.lcl.fr ou amf-france.org. Avant d'investir dans ce produit, il vous appartient de procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des risques juridiques, fiscaux et comptables liés à ce type d'investissement, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseillers et experts professionnels dans ces domaines. Distributeur : Crédit Lyonnais - SA au capital de 1 847 860 375 € - Inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001 878 - Siège social : 18 rue de la République, 69002 Lyon SIREN 954 509 741 - RCS Lyon. Pour tout courrier : LCL, 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management au capital de 746 262 615 euros, société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036, siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 PARIS - France 437 574 452 RCS Paris.

(1) Cet indicateur synthétique de risque et de performance (issue de la directive de l'Union Européenne) est basé sur un calcul de volatilité sur 5 ans glissants. Il est compris entre 1 pour les fonds les moins risqués et 7 pour les plus volatils et peut évoluer dans le temps.

(2) Notamment : frais de gestion, de fonctionnement et commission de mouvement. Ces chiffres peuvent évoluer d'une année sur l'autre.

(3) Aucune commission de rachat ne s'applique aux souscripteurs ayant conservé leurs actions pendant au moins 6 mois.